

[Receipt for accounts paid to Guyton de Morveau by the Académie de Dijon].

Guyton de Morveau, Louis-Bernard, 1737-1816

Dijon (France): [s.n.], 1786

<https://digital.library.wisc.edu/1711.dl/BCIKA2PVQZ3PT8Z>

<https://rightsstatements.org/vocab/NoC-US/1.0/>

The libraries provide public access to a wide range of material, including online exhibits, digitized collections, archival finding aids, our catalog, online articles, and a growing range of materials in many media.

When possible, we provide rights information in catalog records, finding aids, and other metadata that accompanies collections or items. However, it is always the user's obligation to evaluate copyright and rights issues in light of their own use.

Cours 8^e.

500 ⁴

1786.



1.400 7

Je Soussigné Directeur nommé par les Délibérations de
M. M. les Eux généraux des Etats de Bourgogne de
5 janvier 1776 et 29 décembre 1783, des cours publics gratuits
de l'Académie et de l'emploi des fonds accordés
annuellement pour leur entretien, autorise M. le Trésorier
de l'Académie à payer sur les deniers qu'il a reçus
en exécution desdites Délibérations la somme de Cinq
cent Livres ——— à M. a Lui-même
———— en sa qualité de commissaire
des cours de Chymie et matière médicale et à cause des
fonctions qu'il a faites en ladite qualité en l'année 1786
à Dijon ce 4 juin mil sept cent quatre vingt six

De Moreau

Son Son-Signé Lefrancheur de M. l'ingénieur Moreau
Trésorier de l'Académie reconnaissons avoir reçu le montant
du présent mandat ad Dijon le trentième jour mil sept cent
quatre vingt six. *Moreau* *Moreau* *Moreau*
Passé.

N^o 22.

500.

Setalvite 83